

Mémento CDU

Les candidatures CDU sont appréciées par le biais d'un dossier écrit et d'une présentation orale.

Dossier écrit

Il doit renseigner sur le **parcours du candidat ou de la candidate** et sur son **projet de thèse**.

La qualité du **parcours** est évaluée à partir des résultats et du mémoire de **master**. Sont également prises en considération les **expériences complémentaires**, à savoir les parcours internationaux, les cursus multiples, les concours (pour les disciplines concernées), l'investissement dans la recherche, les expériences professionnelles liées au parcours de formation.

Pour le **projet de thèse** sont examinées, outre la **définition du sujet** et la **méthodologie** d'appui, sa **faisabilité** et **l'adéquation avec les thématiques de l'unité de recherche du directeur ou de la directrice de thèse**.

- La présentation du sujet de thèse précisera les questions de **l'insertion dans le champ disciplinaire** et de **l'originalité**, ainsi que **l'état de la recherche**. Seront considérées la **pertinence** et **l'actualité de la bibliographie**, la **clarté de la problématique et du cadre théorique**, les **formes de valorisation possibles**.
- Pour l'insertion dans l'unité de recherche (UR) d'accueil, faire apparaître la **cohérence avec les axes de recherche ou certains projets de l'UR et de la direction de thèse**. Les avis (directions de thèse et UR) à joindre au dossier sont à ce titre importantes.
- Sur le plan méthodologique sont attendues des précisions sur la **délimitation** et la **pertinence du corpus**, ainsi que sur les **modalités de son traitement**.
- La présence d'un **chronogramme ou calendrier fonctionnel** (sur trois ans) permettra d'évaluer la faisabilité et l'aptitude à anticiper d'éventuelles difficultés ou à déterminer des retombées possibles.

Nota. Il est possible de faire acte de candidature à un CDU dès lors qu'on possède un master (avec la note minimale de 14/20 au mémoire).

Présentation orale

Rappel : **La durée de l'audition est de 20 minutes maximum** (tout compris).

- 10 minutes de présentation
- 10 minutes d'échange avec la commission

La commission CDU ALLPH@ est constituée des membres du conseil de l'École doctorale dont la liste actualisée se trouve sur la page : <https://allpha.univ-tlse2.fr/accueil/ecole-doctorale/instances>

Il est possible aux candidat·e·s de présenter des documents (powerpoint, enregistrements, films... les supports peuvent être variés), sous réserve qu'ils entrent dans les 10 minutes imparties à leur présentation.

Nota. Les UR se chargent d'établir un pré-classement des candidatures CDU.

Les candidat·e·s ont parfois la possibilité d'auditions blanches. Pour en avoir connaissance, on peut se tourner vers son directeur ou sa directrice de thèse et les élu·e·s doctorant·e·s UR.

Seront appréciées :

- **la qualité de la présentation**, soit le rappel synthétique de l'état des lieux et de l'originalité du projet (la qualité des supports et le respect du temps imparti sont pris en compte),
- **la cohérence et la structure de l'exposé**,
- **la qualité et la pertinence des réponses** lors des échanges avec la commission,
- **l'ouverture au dialogue**.